



## Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire 2022

### Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Approbation du rapport moral présenté par le président
3. Approbation du rapport financier présenté par le trésorier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.
4. Validation du montant de la cotisation annuelle.
5. Validation du budget prévisionnel 2023.
6. Validation du nouveau règlement intérieur
7. Election des membres du conseil d'administration pour 2 ans

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Weta Classe France s'est tenue le vendredi 21 janvier 2022 à 18H :

- en présentiel à 73590 Crest-Voland,

- et en distanciel à l'adresse <https://meet.jit.si/agweta2022>

Les différents documents dont il est fait mention dans le compte rendu sont disponible à l'adresse <https://www.wetaclassefrance.com/assemblee-generale-2022/>

### 1. Émargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs.

23 adhérents actifs sont présents ou représentés: 17 membres sont présents physiquement à Crest-Voland. 5 membres sont présents en distanciel, et 2 pouvoirs ont été transmis (dont un pour une personne arrivée pendant l'assemblée).

La feuille de présence est jointe à ce compte-rendu.

### 2. Approbation du rapport moral présenté par le président

Philippe présente son rapport moral, fourni par email précédemment, et disponible en téléchargement sur le site <https://www.wetaclassefrance.com/assemblee-generale-2022/>

Le rapport moral a été validé à l'unanimité

### 3. Approbation du rapport financier présenté par le trésorier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Les documents <https://www.wetaclassefrance.com/assemblee-generale-2022/>

De nombreux problèmes de connexion internet ne permettaient pas aux personnes présentes en distanciel de suivre de manière intelligible. Il a fallu régler le problème avant de reprendre ce point.

Le rapport a été validé à l'unanimité

### 4. Validation du montant de la cotisation annuelle.

L'assemblée valide à l'unanimité le maintien du montant de la cotisation, c'est à dire 45€ pour les propriétaires, et 20€ pour les équipiers ou sympathisants.

### 5. Validation du budget prévisionnel 2023.

Le budget prévisionnel est disponible en téléchargement sur le site <https://www.wetaclassefrance.com/assemblee-generale-2022/>

Le budget est validé à l'unanimité.

### 6. Validation du nouveau règlement intérieur.

Le nouveau règlement est disponible sur le site <https://www.wetaclassefrance.com/assemblee-generale-2022/>

Le nouveau règlement est validé à l'unanimité

### 7. Élection des membres du Conseil d'Administration pour une durée de 2 ans.

8 personnes sont candidates au conseil d'administration :

- Bruno CHEVALIER : est élu à l'unanimité
- Gorun RENAULT : est élu à l'unanimité
- Philippe GENESTIER : est élu à l'unanimité
- Didier REVILLET : est élu à l'unanimité
- Christian CHAPELIN : est élu à l'unanimité
- Francis RAOU: est élu à l'unanimité
- Bernard CLAVIER: est élu à l'unanimité
- Danièle EVRARD : est élu à l'unanimité

## 8. Point divers

Nous n'avons à ce jour plus de lieu pour le national 2023. Le National ne pourra pas avoir lieu au club de Mandelieu comme prévu car le club a renoncé, nous ne savons pas réellement si c'est :

- à cause des frais d'arbitrage inconnus tant que l'événement n'est pas enregistré, alors qu'ils doivent présenter un budget précis à leur mairie.
- ou parce que 2 jours avant a commencé une discussion polémique sur notre forum à propos du fait qu'il y aurait trop d'événements dans le sud en 2023

<https://forum.wetaclassefrance.com/viewtopic.php?t=1034>

Nous n'avons à ce jour pas encore de confirmation que le National Weta pourrait avoir lieu pendant la semaine de la Rochelle, le week-end de l'ascension (du jeudi au samedi).

Pour une reconnaissance à l'avenir en tant que championnat de France, sous condition d'avoir une vingtaine de bateaux présents, il faudrait également un plan à 3 ans, avec donc des prévisions de coûts et lieux sur 3 ans.

En 2024, Remy prépare la possibilité de faire un gros événement multi série à Crozon, qui est un site qui a beaucoup de places et hébergements pour nous accueillir.

Thierry pourrait également organiser une régates dans l'Aisne en 2024 (Picardie).

Le challenge ski-voile sera désormais nommé "Eclair de Feu" en Hommage à Dominique qui nous a quitté cette année. Sa femme souhaiterait être présente lors de la remise de prix, qui aura lieu normalement pendant le National.

Fin d'assemblée